

DÉLICES ET GOURMANDISES maintient la pression publicitaire

Le témoignage reçu le 29 mai 2016 est révélateur des courriers qui parviennent au Réseau anti-arnaques :

« Ma mère de 82 ans est harcelée tant par courrier que par téléphone par DÉLICES ET GOURMANDISES ainsi que par LES DÉLICES D'ANNIE.

Ayant régulièrement reçu des bons de commande accompagnés de certificats de grande gagnante, elle a donc passé commande à plusieurs reprises (puisqu'il faut commander pour recevoir son gain). La première commande est bien arrivée mais elle attend toujours le chèque de 9 500 € qui devait l'accompagner (eh oui, à 82 ans, on y croit encore).

Du coup, lorsqu'elle a été appelée par téléphone, elle a signalé qu'elle n'avait pas reçu son gain et, bien évidemment, on lui a demandé de passer commande, ce qu'elle a cru bon de faire. Et là, c'est moins fun maintenant, puisque les dernières commandes des 21 et 27 avril 2016 n'ont pas été honorées mais, les chèques ont bien été encaissés. »

DÉLICES ET GOURMANDISES et **DÉLICES D'ANNIE** sont deux enseignes commerciales bien connues du Réseau anti-arnaques. Même si la domiciliation postale est en Belgique, il s'agit bien d'une société française : le **CONSORTIUM PUBLICITAIRE EUROPEEN**. Du reste, il exploite d'autres enseignes commerciales : **NATUR'SANTÉ**, **UNSTITUT VIVIANE FRANCE...**

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

